

Affaire suivie par : M. CRESPO Tristan  
V/Ref :  
N/Réf : 06 17 55 56 23 / eau-zh@seme-id77.fr

**Mairie**  
**A l'attention de Monsieur le Maire**  
8 rue des Écoles  
77950 VOISENON

le 4 février 2021



**Objet :** Avis sur PLU – Zones humides et Biodiversité

**Monsieur le Maire,**

Consultés par les services de l'État, nous avons étudié votre projet de PLU au sujet de la prise en compte des zones humides et de la biodiversité.

Nous avons noté avec grand intérêt que votre commune a préservé les zones humides et les mares de son territoire en leur associant un zonage spécifique ainsi qu'un règlement adéquat.

Le règlement du PLU prévoit également plusieurs dispositions favorables à la biodiversité (espèces invasives interdites, passage de la petite faune, essences locales, inconstructibilité des berges, ...) mais également de la ressource en eau (demande de désimperméabilisation dans l'OAP 3, étude de réouverture du ru...).

Nous tenons à vous faire part de nos compliments pour ces initiatives contribuant à la sauvegarde de ces milieux fragiles.

Voisenon rejoint le groupe des communes soucieuses de préserver les zones humides de leur territoire.

En conclusion, nous émettons un avis favorable à votre projet de PLU.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT

Directeur

Batiment F / 18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing / 77250 Moret-Loing-et-Orvanne  
Tél. : 01 64 31 11 18 / Fax : 01 64 31 16 46 / contact@seme-id77.fr  
seine-et-marne-environnement.fr  
SIRET : 383 715 836 00037 / Code NAF : APE 913E/9499Z

